

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds

pour la période close le 28 février 2021

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas le rapport financier intermédiaire ou les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le 1-888-888-3863, en nous écrivant à Investissements Renaissance, 1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800, Montréal (Québec) H3A 3S6, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.investissementsrenaissance.ca ou le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Résultats d'exploitation

Gestion d'actifs CIBC inc. (désignée *GACI*, le *gestionnaire* ou le *conseiller en valeurs*) est le conseiller en valeurs du Mandat privé de revenu ultra court terme Renaissance (désigné le *Mandat*). Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période de six mois close le 28 février 2021. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Mandat est passée de 2 741 \$ au 31 août 2020 à 2 680 \$ au 28 février 2021, en baisse de 2 % pour la période. La baisse globale de la valeur liquidative découle des rachats nets de 54 \$ et du rendement négatif des placements.

Les parts de catégorie A du Mandat ont dégagé un rendement de -0,3 % pour la période, contre 0,1 % pour son indice de référence, soit l'indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada (désigné l'*indice de référence*). Le rendement du Mandat tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui de l'indice de référence. Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements des autres catégories de parts offertes par le Mandat.

La croissance économique canadienne a été relativement solide au cours de la période, l'activité économique s'étant intensifiée après la réouverture de l'économie. L'augmentation de l'investissement dans l'habitation et des dépenses des entreprises a contribué à cette amélioration. Au troisième trimestre de 2020, l'économie canadienne a crû à un rythme record. Malgré les nouvelles mesures de confinement imposées au cours des deux premiers mois de 2021, la croissance économique du Canada est restée relativement robuste.

Au Canada, le taux de chômage a baissé par suite de la reprise de l'activité économique et de la création d'emplois. Cependant, le nombre de pertes d'emplois a de nouveau augmenté vers la fin de la période avec l'imposition de nouvelles mesures de confinement en réponse à la hausse des cas de COVID-19.

L'allègement des mesures de confinement et la remontée de la demande ont entraîné à la hausse les pressions inflationnistes et causé l'augmentation du taux d'inflation au Canada. La Banque du Canada a maintenu son taux d'intérêt à un jour à 0,25 % et a poursuivi

son programme d'achat d'obligations. Le programme a été conçu pour fournir des liquidités, stabiliser les conditions du marché des capitaux et aider à soutenir l'économie canadienne. La Banque du Canada a signalé qu'elle prévoit maintenir sa politique monétaire d'assouplissement jusqu'à ce que les conditions économiques se stabilisent au Canada, notamment l'inflation et le marché du travail.

Les prévisions relatives à la hausse de l'inflation et les importantes mesures de relance budgétaire ont contribué à l'augmentation des rendements des obligations d'État à long terme à la fin de la période. À cela s'ajoutent les taux d'intérêt encore faibles sur les obligations à plus court terme, entraînant l'accentuation de la courbe de rendement.

Aux États-Unis, le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (désigné la *Réserve fédérale*) a maintenu le taux cible des fonds fédéraux dans une fourchette de 0,00 % à 0,25 %, tout en maintenant son programme d'achat d'obligations. La Réserve fédérale a indiqué que les mesures d'assouplissement qu'elle a mises en œuvre jouaient un rôle essentiel dans le soutien à l'économie américaine. Elle s'est également engagée à prendre d'autres mesures si les conditions se détérioraient. La Réserve fédérale affirme que son taux d'intérêt restera près de zéro pendant quelques années, jusqu'à ce que l'inflation et le taux de chômage se rapprochent de ses objectifs.

Une importante surpondération dans le papier commercial a été maintenue par le Mandat, laquelle a contribué au rendement. Dans le contexte actuel des faibles taux d'intérêt, l'exposition au papier commercial a permis au Mandat de maintenir un rendement courant plus élevé. Les positions du Mandat dans les obligations à taux variable ont également contribué au rendement, ces titres ayant dégagé un rendement courant supérieur à celui des obligations d'État et du papier commercial.

Événements récents

La propagation à l'échelle internationale de la COVID-19 a entraîné un ralentissement important de l'activité économique mondiale et une volatilité marquée des marchés des capitaux. L'éclosion de la

COVID-19 pourrait avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement du Mandat.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque CIBC et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Mandat, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, désignés les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Mandat

GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs du Mandat. À titre de gestionnaire, GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Mandat, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Mandat, comme il est décrit à la section *Frais de gestion*. À titre de fiduciaire, GACI est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Mandat pour le compte des porteurs de parts. À titre de conseiller en valeurs, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Mandat ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère également les courtiers pour leurs activités de commercialisation liées au Mandat. De temps à autre, GACI peut investir dans des parts du Mandat.

Placeur

Les parts de catégorie A du Mandat ne peuvent être achetées que par l'entremise de CIBC Wood Gundy, une division de Marchés mondiaux CIBC inc. (désignée *MM CIBC*). Les parts des autres catégories du Mandat peuvent être achetées par l'entremise de courtiers et d'autres sociétés, dont les courtiers liés à GACI, comme la division de courtage à escompte Pro Investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (désignée *SI CIBC*), la division Service Impérial CIBC de SI CIBC, et MM CIBC. SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC. GACI peut payer des commissions de vente et de suivi à ces courtiers relativement à la vente de parts du Mandat. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de vente et de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Mandat aux investisseurs.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs prend des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés au Mandat. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme la nature et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, lorsque GACI traite les opérations de courtage par

leur entremise (désignés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage et aident GACI à prendre des décisions en matière de placement pour le Mandat ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Mandat.

Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par le Mandat sont payés par GACI ou par le ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Mandat au cours du mois en question.

En outre, GACI peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Mandat. Toute commission récupérée est versée au Mandat.

Au cours de la période, le Mandat n'a versé aucune commission de courtage ni aucuns autres frais à MM CIBC ou à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Mandat

Le Mandat peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (désignées les *opérations entre parties liées*) en se fondant sur les directives permanentes émises par le Comité d'examen indépendant (désigné le *CEI*) :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés au sous-conseiller en valeurs ou détenir ces titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié, dont la durée jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (désignés le *courtier lié* ou les *courtiers liés*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés et les politiques et procédures portant sur ces placements);
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat et de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- entreprendre des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises lorsqu'une partie liée est le contrepartiste;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe (désignées les *opérations entre fonds* ou *opérations de compensation*); et
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des

titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Mandat, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire du Mandat (désignée le *dépositaire*). Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres pour le Mandat et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Mandat, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par le Mandat sont payés par GACI ou encore le ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus de la négociation au nom du Mandat au cours du mois en question. Tous les autres frais et marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouverts auprès du Mandat. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (désignée *STM CIBC*) fournit certains services au Mandat, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire et recouverts auprès du Mandat. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Mandat privé de revenu ultra court terme Renaissance

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Mandat et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Mandat pour la période close le 28 février 2021 et le 31 août de toute autre période indiquée.

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie A

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Actif net au début de la période	9,93 \$	10,00 \$	9,97 \$	9,93 \$	9,92 \$	9,93 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,02 \$	0,19 \$	0,21 \$	0,14 \$	0,10 \$	0,09 \$
Total des charges	(0,04)	(0,09)	(0,09)	(0,09)	(0,09)	(0,09)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	–	–	–	–	–	–
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,01)	(0,04)	–	0,02	–	–
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,03) \$	0,06 \$	0,12 \$	0,07 \$	0,01 \$	– \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,02 \$	0,14 \$	0,09 \$	0,03 \$	0,01 \$	0,01 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,02 \$	0,14 \$	0,09 \$	0,03 \$	0,01 \$	0,01 \$
Actif net à la fin de la période	9,87 \$	9,93 \$	10,00 \$	9,97 \$	9,93 \$	9,92 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie A

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	2 680 \$	2 741 \$	3 760 \$	4 264 \$	4 511 \$	5 359 \$
Nombre de parts en circulation⁴	271 480	276 206	375 885	427 674	454 503	540 148
Ratio des frais de gestion⁵	0,88 % *	0,87 %	0,87 %	0,88 %	0,88 %	0,88 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	4,27 % *	4,18 %	3,65 %	3,38 %	4,47 %	3,28 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,00 % *	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	67,11 %	67,60 %	44,88 %	102,47 %	57,78 %	79,92 %
Valeur liquidative par part	9,87 \$	9,93 \$	10,00 \$	9,97 \$	9,93 \$	9,92 \$

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé de revenu ultra court terme Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie Plus

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Actif net au début de la période	8,90 \$	9,01 \$	9,61 \$	9,86 \$	9,95 \$	10,00 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,01 \$	0,03 \$	0,20 \$	0,15 \$	0,10 \$	0,03 \$
Total des charges	(0,03)	(0,01)	(0,05)	(0,05)	(0,06)	(0,02)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	–	–	–	–	–	–
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,01)	(0,01)	–	0,01	–	(0,01)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,03) \$	0,01 \$	0,15 \$	0,11 \$	0,04 \$	– \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$	0,09 \$	0,74 \$	0,34 \$	0,10 \$	0,06 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
Total des distributions³	– \$	0,09 \$	0,74 \$	0,34 \$	0,10 \$	0,06 \$
Actif net à la fin de la période	8,88 \$	8,90 \$	9,01 \$	9,61 \$	9,86 \$	9,95 \$

^a Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	– \$	– \$	41 \$	41 \$	– \$	100 \$
Nombre de parts en circulation⁴	1	1	4 564	4 211	1	10 060
Ratio des frais de gestion⁵	0,59 % *	0,55 %	0,57 %	0,60 %	0,63 %	0,77 % *
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,75 % *	0,69 %	3,12 %	3,07 %	2,85 %	0,91 % *
Ratio des frais d'opération⁷	0,00 % *	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	67,11 %	67,60 %	44,88 %	102,47 %	57,78 %	79,92 %
Valeur liquidative par part	8,88 \$	8,90 \$	9,01 \$	9,61 \$	9,86 \$	9,95 \$

^a Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital impossibles au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé de revenu ultra court terme Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie Plus-F

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Actif net au début de la période	9,26 \$	9,26 \$	9,36 \$	9,74 \$	9,94 \$	10,00 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,01 \$	0,12 \$	0,11 \$	0,05 \$	0,01 \$	– \$
Total des charges	(0,02)	(0,04)	(0,04)	(0,04)	(0,05)	(0,01)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	–	–	–	–	–	–
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,01)	(0,08)	(0,10)	(0,02)	(0,01)	–
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,02) \$	– \$	(0,03) \$	(0,01) \$	(0,05) \$	(0,01) \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$	– \$	0,07 \$	0,39 \$	0,16 \$	0,05 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
Total des distributions³	– \$	– \$	0,07 \$	0,39 \$	0,16 \$	0,05 \$
Actif net à la fin de la période	9,24 \$	9,26 \$	9,26 \$	9,36 \$	9,74 \$	9,94 \$

^a Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus-F

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Nombre de parts en circulation⁴	1	1	1	1	1	1
Ratio des frais de gestion⁵	0,40 % *	0,40 %	0,40 %	0,40 %	0,45 %	0,60 % *
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,60 % *	0,60 %	0,60 %	0,60 %	0,60 %	0,60 % *
Ratio des frais d'opération⁷	0,00 % *	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	67,11 %	67,60 %	44,88 %	102,47 %	57,78 %	79,92 %
Valeur liquidative par part	9,24 \$	9,26 \$	9,26 \$	9,36 \$	9,74 \$	9,94 \$

^a Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital impossibles au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé de revenu ultra court terme Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie Plus-N

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Actif net au début de la période	9,26 \$	9,26 \$	9,36 \$	9,74 \$	9,94 \$	10,00 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,01 \$	0,12 \$	0,11 \$	0,05 \$	0,01 \$	– \$
Total des charges	(0,02)	(0,04)	(0,04)	(0,04)	(0,05)	(0,01)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	–	–	–	–	–	–
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,01)	(0,08)	(0,10)	(0,02)	(0,01)	–
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,02) \$	– \$	(0,03) \$	(0,01) \$	(0,05) \$	(0,01) \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$	– \$	0,07 \$	0,39 \$	0,16 \$	0,05 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
Total des distributions³	– \$	– \$	0,07 \$	0,39 \$	0,16 \$	0,05 \$
Actif net à la fin de la période	9,24 \$	9,26 \$	9,26 \$	9,36 \$	9,74 \$	9,94 \$

^a Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus-N

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Nombre de parts en circulation⁴	1	1	1	1	1	1
Ratio des frais de gestion⁵	0,40 % *	0,40 %	0,40 %	0,40 %	0,45 %	0,60 % *
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,77 % *	0,77 %	0,77 %	0,77 %	0,77 %	0,77 % *
Ratio des frais d'opération⁷	0,00 % *	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	67,11 %	67,60 %	44,88 %	102,47 %	57,78 %	79,92 %
Valeur liquidative par part	9,24 \$	9,26 \$	9,26 \$	9,36 \$	9,74 \$	9,94 \$

^a Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital impossibles au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé de revenu ultra court terme Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie 0

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Actif net au début de la période	9,29 \$	9,26 \$	9,33 \$	9,78 \$	9,95 \$	10,00 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,01 \$	0,12 \$	0,11 \$	0,05 \$	0,01 \$	– \$
Total des charges	–	–	–	–	–	–
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	–	–	–	–	–	–
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,01)	(0,09)	(0,10)	(0,02)	(0,01)	–
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	– \$	0,03 \$	0,01 \$	0,03 \$	– \$	– \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$	– \$	0,07 \$	0,49 \$	0,18 \$	0,05 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
Total des distributions³	– \$	– \$	0,07 \$	0,49 \$	0,18 \$	0,05 \$
Actif net à la fin de la période	9,29 \$	9,29 \$	9,26 \$	9,33 \$	9,78 \$	9,95 \$

^a Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie 0

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Nombre de parts en circulation⁴	1	1	1	1	1	1
Ratio des frais de gestion⁵	0,00 % *	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 % *
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,00 % *	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 % *
Ratio des frais d'opération⁷	0,00 % *	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	67,11 %	67,60 %	44,88 %	102,47 %	57,78 %	79,92 %
Valeur liquidative par part	9,29 \$	9,29 \$	9,26 \$	9,33 \$	9,78 \$	9,95 \$

^a Données présentées pour la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 28 février 2021 et au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital impossibles au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Mandat paie à GACI des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Mandat. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Mandat, sont calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes liées aux activités du gestionnaire et les commissions de suivi sont prélevés par GACI sur les frais de gestion reçus du Mandat. Le Mandat est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à GACI. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels.

Pour les parts de catégorie O, les frais de gestion sont négociés et payés par les porteurs de parts ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers et les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions. Ces frais de gestion des parts de catégorie O n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie Plus-F.

Le tableau suivant présente la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Mandat pour la période close le 28 février 2021, avant renoncations aux frais de gestion et prises en charge.

	Parts de catégorie A	Parts de catégorie Plus	Parts de catégorie Plus-F	Parts de catégorie Plus-N
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	60,91 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	39,09 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

Rendement passé

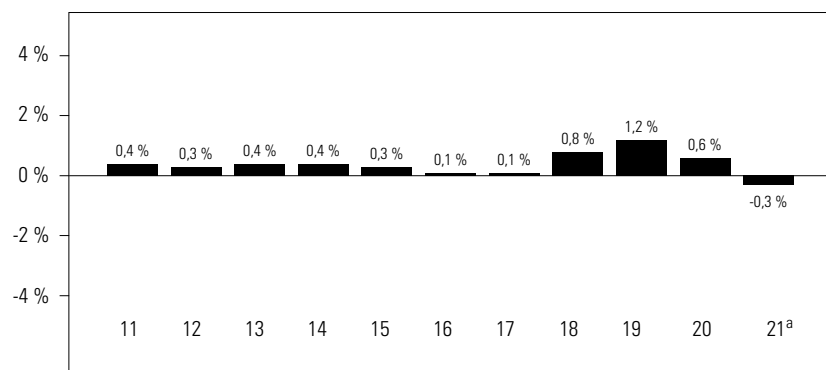
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Mandat tiennent compte des frais et des charges. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

Rendements annuels

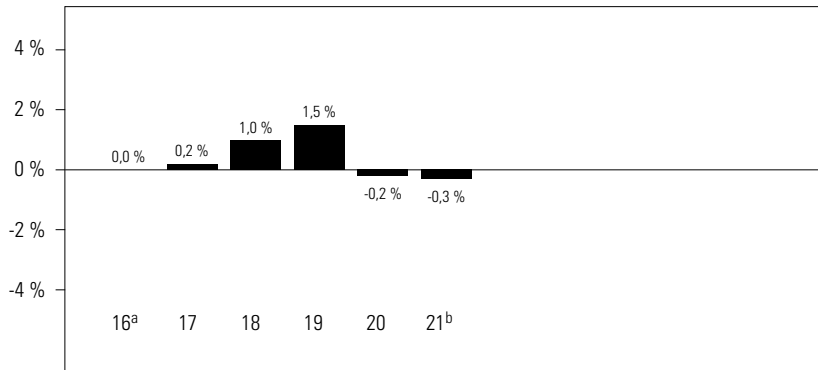
Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque catégorie de parts du Mandat pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement du Mandat varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 août de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} septembre, à moins d'indication contraire.

Parts de catégorie A



^a Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} septembre 2020 au 28 février 2021.

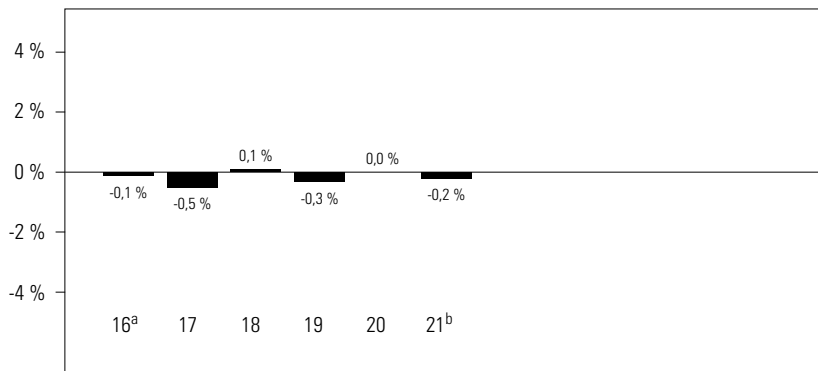
Parts de catégorie Plus



^a Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

^b Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} septembre 2020 au 28 février 2021.

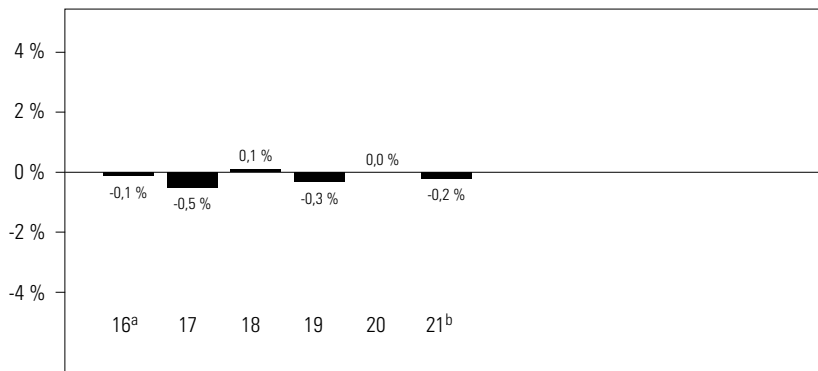
Parts de catégorie Plus-F



^a Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

^b Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} septembre 2020 au 28 février 2021.

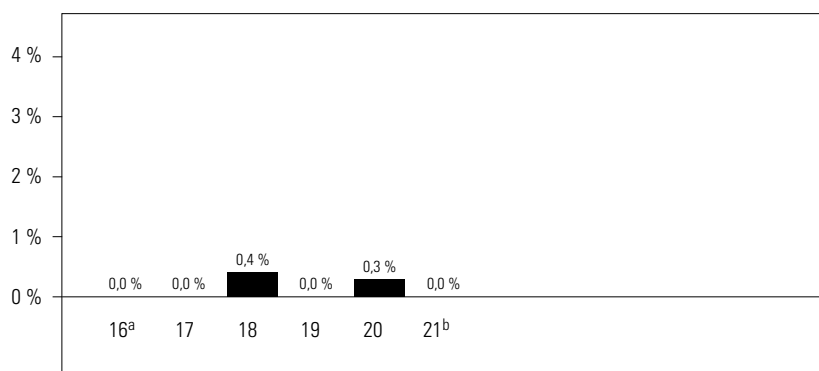
Parts de catégorie Plus-N



^a Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

^b Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} septembre 2020 au 28 février 2021.

Parts de catégorie 0



^a Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

^b Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} septembre 2020 au 28 février 2021.

Aperçu du portefeuille de placements (au 28 février 2021)

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.investissementsrenaissance.ca. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du Mandat. Dans le cas d'un fonds comprenant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées. Le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond à une seule position.

Répartition du portefeuille	% de la valeur liquidative
Trésorerie et équivalents de trésorerie	94,3
Autres actifs, moins les passifs	3,1
Obligations de sociétés	2,6

Principales positions	% de la valeur liquidative
Bay Street Funding Trust, billet à escompte, 0,37 %, 2021/03/23	8,4
Fusion Trust, série AA, billet à escompte, 0,24 %, 2021/05/18	7,5
Storm King Funding, billet à escompte, 0,37 %, 2021/05/26	7,5
Banque Manuvie du Canada, billet de dépôt au porteur, 0,27 %, 2021/08/03	7,4
King Street Funding Trust, billet à escompte, 0,27 %, 2021/03/09	6,5
Finning International Inc., billet à escompte, 0,18 %, 2021/05/11	6,5
Banque Nationale du Canada, acceptation bancaire, 0,19 %, 2021/03/17	5,6
Clarity Trust, série A, billet à escompte, 0,21 %, 2021/03/23	5,6
Banque Toronto-Dominion (La), acceptation bancaire, 0,17 %, 2021/04/15	4,7
Banque Toronto-Dominion (La), acceptation bancaire, 0,17 %, 2021/03/31	4,7
La Banque de Nouvelle-Écosse, acceptation bancaire, 0,16 %, 2021/04/14	4,7
La Banque de Nouvelle-Écosse, acceptation bancaire, 0,22 %, 2021/03/02	3,7
Merit Trust, billet à escompte de premier rang, 0,38 %, 2021/05/18	3,7
Autres actifs, moins les passifs	3,1
Banque Royale du Canada, acceptation bancaire, 0,24 %, 2021/03/16	2,8
Prime Trust, billet à escompte de premier rang, 0,28 %, 2021/03/18	2,8
Banner Trust, billet à escompte, 0,44 %, 2021/03/17	2,2
Banque Nationale du Canada, acceptation bancaire, 0,24 %, 2021/03/29	1,9
Enbridge Inc., billet à escompte, 0,29 %, 2021/03/25	1,9
Enbridge Inc., billet à escompte, 0,29 %, 2021/03/16	1,9
Zeus Receivables Trust, billet à escompte de premier rang, 0,31 %, 2021/03/30	1,9
Trésorerie	1,6
Banque Royale du Canada, taux flottant, 0,35 %, 2022/02/10	1,3
Banque de Montréal, taux flottant, 0,35 %, 2022/02/16	1,3
Merit Trust, billet à escompte de premier rang, 0,31 %, 2021/07/20	0,9

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le fonds constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Gestion d'actifs CIBC inc. ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.



Investissements Renaissance

1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800
Montréal (Québec)
H3A 3S6
1-888-888-3863

Site Web

www.investissementsrenaissance.ca

Gestion d'actifs CIBC inc., gestionnaire et fiduciaire des Mandats privés Renaissance, est une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Veuillez lire le prospectus simplifié de la famille de fonds Investissements Renaissance, des Portefeuilles Axiom et des Mandats privés Renaissance avant d'investir. Pour obtenir une copie du prospectus simplifié, composez le 1-888-888-3863, envoyez un courriel à info@investissementsrenaissance.ca ou parlez-en à votre conseiller.

Investissements Renaissance^{MD} et Mandats privés Renaissance^{MD} sont des marques déposées de Gestion d'actifs CIBC inc.
Investissements Renaissance est offert par Gestion d'actifs CIBC inc.